

BILLY infos



Ville hôte pour les
Jeux Olympiques 2024



Vie de la commune

“D'UNE ÉPHÉMÈRE BEAUTÉ”

Retrouvez le clip vidéo de notre ville enneigée
sur nos pages Facebook et Youtube



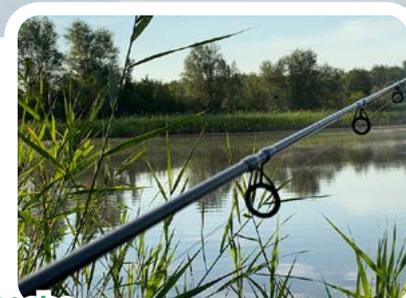
Vœux à la population
Fin et début de projets
d'envergure

p.4 et 5



Culture
Demandez le programme !

p.6



Pêche
Tout savoir pour avoir
une bonne prise

p.11

INFOS PRATIQUES

Administratif

Recensement militaire

- Démarches à effectuer
Le recensement militaire est une formalité obligatoire. Tout français doit spontanément se faire recenser à la mairie de son domicile.

- A quoi sert le recensement militaire ?

Il permet de se présenter aux examens et aux concours publics : brevet des collèges, BSR, conduite accompagnée, baccalauréat, etc

Conditions :

- Avoir 16 ans révolus ;
- Etre de nationalité française.

Remarque :

- Pour les retardataires (délais d'inscription dépassés), ils peuvent régulariser leur situation avant leur 25^e anniversaire

Suite à cette démarche, il vous sera remis une attestation de recensement militaire à conserver précieusement, car aucun duplicata ne vous sera fourni en cas de perte. Celle-ci vous permettra de passer vos examens, jusqu'au jour où le centre du service national vous convoquera pour la journée défense et citoyenneté vers vos 18 ans.

Après cette journée, il vous sera remis un certificat de participation à conserver lui aussi précieusement, car il vous sera demandé pour entrer aux grandes écoles (Fac, IUT, polytechnique...), passer les concours et examens d'État, avant l'âge de 25 ans ou votre permis de conduire.

Inscription sur les listes electorales

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales, toutefois pour participer aux élections européennes du 9 juin 2024, vous devez le faire jusqu'au 3 mai en mairie.

Les nouveaux électeurs de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen sont inscrits automatiquement sur les listes électorales. C'est le cas également des personnes devenues françaises après 2018. En revanche si vous avez déménagé, vous devez vous réinscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile ou déclarer votre nouvelle adresse en cas de déménagement dans la même commune.

En cas de doute, vérifiez votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur Service-public.fr

Commémorations

- **Commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906** au cimetière de Billy-Montigny, **DIMANCHE 10 MARS** à 10^h15, puis 11^h à la Nécropole de Méricourt rue Urianne Sorriaux.
- Cérémonie du 62^e anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le cessez-le-feu en Algérie. Rassemblement **MARDI 19 MARS** au monument aux morts rue E. Dolet à 18^h.

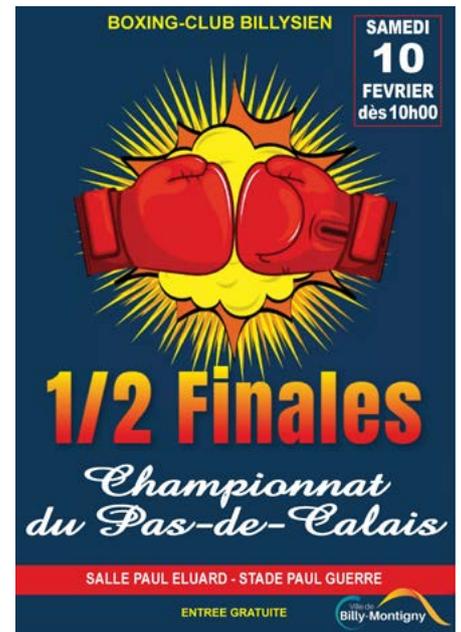
Calendrier sportif

Handball

- **SAMEDI 10 FEVRIER**
20^h30, complexe Otello Troni
BILLY MONTIGNY - LAGNY

- **SAMEDI 17 FEVRIER**
20^h30, complexe Otello Troni
BILLY MONTIGNY - MAROLLES

Boxe éducative



Football

- **DIMANCHE 18 FEVRIER**
15^h, stade Paul Guerre
BILLY MONTIGNY - RAISMES

- **SAMEDI 24 FEVRIER et DIMANCHE 25 FEVRIER**
à partir de 9^h, salle Paul Eluard
Tournois de football en salle en U6/ U7 (samedi) et U8/U9 (dimanche).

ETAT CIVIL

Naissances

Lou Meignotte, le 02/12 à Arras,
Eden Vasseur-Masson, le 06/12 à Seclin,
Nélio Tordeux, le 08/12 à Lens,
Kylian Segard, le 09/12 à Lens,
Lya Podevin, le 17/12 à Arras,
Nour Bouananti, le 19/12 à Dechy,

Lony Faidherbe, le 20/12 à Lens,
Jonathan Mijailovic, le 03/12 à Lens,
Sliman Lambriquet, le 27/12 à Lens,
Judith Guerlain, le 28/12 à Lens,
Jade Leroy, le 31/12 à Seclin.

Décès

Désiré Chavatte, 84 ans

Giovanni Micelli, 66 ans,
Georges sauvage, 94 ans,
David De Cuyper, 49 ans,
Aïcha Bouhamed épouse Idmensour, 83 ans,
Marie-Claude Stienne épouse Bertrand, 74 ans,
Micheline Dussart épouse Ferlin, 61 ans.

Sommaire

- **P.4 et 5** : Vœux à la population, fin et début de projets d'envergure. Des médaillés et des retraités chez les agents communaux.
- **P.6 et 7** : Culture, un programme riche à l'espace culturel Léon Delfosse et la médiathèque Nelson Madiba Mandela.
- **P.8 et 9** : Code de la route, des changements pour les conducteurs.
- **P.10** : Epiphanie, reines et rois d'un jour.
- **P.11** : Pêche, le guide pour avoir une bonne prise.
- **P.12** : Les rois du handball. Plongez dans le grand bain.
- **P.13** : Le catalogue de disciplines du service sport s'étoffe.
- **P.14** : Départ en vacances. Ne revenez plus, partez !
- **P.15** : Tribunes libres.

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

L'entame de cette année 2024 a eu lieu avec la cérémonie des vœux à la population durant laquelle, nous avons eu le plaisir, le conseil municipal et moi-même, de vous rencontrer. A cette occasion vous avez pu découvrir les grandes lignes des projets municipaux pour l'année à venir et elle s'annonce riche.

Notre commune bénéficie déjà d'un large choix en offre de santé. Pour aller encore plus loin, nous allons engager la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire dont la gestion sera confiée à Fileris, notre partenaire. A cela s'ajouteront des projets d'urbanisme, de logement mais aussi financiers car j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle baisse du taux de la taxe foncière sera votée cette année.

Vous retrouverez dans ce numéro la programmation culturelle étoffée de l'espace culturel Léon Delfosse et de la médiathèque Nelson Madiba Mandela, qui mettra à l'honneur les droits de la femme notamment.

En ce mois de janvier, la neige a enfin décidé de refaire son apparition. Si sa rareté est d'un point de vue alarmante, les habitants ont su profiter de ses vertus. Nos services techniques ont fait de leur mieux pour déneiger et saler un maximum de route dans la commune et en prime, nous avons eu le plaisir de vous offrir un mini film, réalisé par notre service communication, pour contempler notre ville sous son manteau blanc.

Je vous souhaite une bonne lecture.



*Votre amie,
Bruno Troni*

La cérémonie des vœux à la population est une occasion privilégiée de commencer l'année sous de bons augures. Elus, acteurs associatifs ou habitants de la commune, chacun en profite pour se retrouver en cet instant qui est avant tout l'occasion pour Bruno Troni, maire de la commune, de revenir sur l'année écoulée et de se projeter sur celle à venir.

Si 2023 a pu paraître sombre à l'évocation des catastrophes naturelles, des politiques d'austérité en France et des conflits internationaux, la rétrospective a démontré que la vie à Billy-Montigny a été plutôt faste. Cette tendance se poursuivra à l'avenir d'après les nombreuses annonces.



Projets

Santé, urbanisme et logement, les grandes lignes de 2024

La municipalité œuvre dans le domaine de la santé et entretient plusieurs partenariats avec Filiaris notamment, pour le centre de santé, situé rue du docteur Lourties, qui a fait son temps. Pour maintenir et développer l'offre en la matière, une Maison de Santé pluridisciplinaire ⁽¹⁾ avec diverses spécialités de 1000m² sera construite et la gestion sera confiée à cet organisme.

Le logement, répondre à une demande cruciale

Le projet d'EHPAD ayant été avorté, une résidence autonomie prendra place route de Méricourt, à côté de la zone d'activités du Corbusier et du futur béguinage pour lequel le permis de construire a été déposé. Toujours au même endroit, des lots libres vont être commercialisés. Quant aux logements ⁽²⁾ routes de Méricourt, la fin de l'année 2024 devrait coïncider avec la fin de leur construction.

Les projets en voie de finition

Alors que l'étude du réaménagement du centre-ville va reprendre, celui du Vieux-Billy va toucher à sa fin et le remplacement de l'éclairage public va rentrer dans sa troisième et dernière tranche.

Engagé en 2023, le déménagement du Centre communal d'action sociale dans le bâtiment voisin sera opéré cette année après des travaux de rénovation.

Le grand projet phare de ce mandat, à savoir le centre aquatique ⁽³⁾, ouvrira ses portes à la rentrée.



La maison de santé sera construite à l'entrée de la zone Eurobilly

Retrouvez la rétrospective de 2023 sur nos pages Facebook et Youtube !



Finances

Une baisse de la taxe foncière

La municipalité fait figure de très bon élève en matière de finances. Elle investit 2 à 3 millions d'euros par an, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

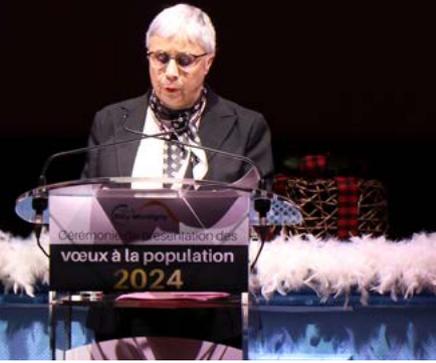
Grâce à cette bonne gestion, Bruno Troni a annoncé qu'une nouvelle **baisse du taux de la taxe foncière à hauteur de 2%** sera votée et qu'aucun service municipal n'augmentera comme c'est le cas depuis 5 ans.



Association

Une voix associative féminine

Cette année, c'est l'association «**Femmes tout simplement**» qui s'est faite la porte-parole du monde associatif mais aussi des femmes dans le monde au travers de sa présidente, **Dominique Faliva**.



“**E**n France, 70% des travailleurs pauvres en moyenne 24,4% de moins que les hommes”. C'est avec ces statistiques percutantes que la présidente de la jeune association féminine a voulu faire entendre ses revendications. Dans une société patriarcale où les femmes sont encore les premières victimes de violences conjugales, « **Femmes tout simplement** » a pour vocation d'aider, d'écouter les besoins et accompagner les femmes

quelque soient leur âge, leur religion, leur couleur de peau ou encore leur niveau social.

Ces bénévoles, qui ont cette année récolté et reversé près de 1000€ à l'hôpital Oscar Lambret de Lille dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose, entendent bien élargir leurs actions. Une volonté qu'affirme M^{me} Faliva tout en citant, Rosa Parks : “*Vous ne devez jamais avoir peur de ce que vous faites quand vous faites ce qui est juste*”.

Distinctions

Des médaillés et des retraités

Après la population, c'est au personnel que Bruno Troni, au nom du conseil municipal, a adressé ses vœux.

Monsieur le maire a fait l'éloge de la polyvalence des agents communaux qui permet la réalisation de nombreux projets en

régie communale. Cela limite le recours à la sous-traitance et réduit considérablement les dépenses.

A cette occasion, plusieurs agents ont été distingués et d'autres félicités pour leur départ en retraite.

Retraitées

Edith Chwaliszewski et Guilaine Gilbert.

Médailleurs échelon argent

André Mopty et Frédéric Petit.

Médaille Vermeil

Christophe Hidous.

Médailleurs échelon or

Thierry Lethien et Philippe Mahieux.



Demandez le programme !

La municipalité vous dévoile sa programmation culturelle et fait la part belle à la musique avec trois concert à tarifs préférentiels sous conditions*. Le théâtre est également à l'honneur et la médiathèque vous attend pour toujours plus d'animations.

Concert

Un tribute Rolling stones



Soirée tribute **ROLLING THE STONES**
et **C'FA MILY CLASSIC ROCK 70' 80'**
VENDREDI 23 FÉVRIER à 20h
PAF : 10€ - Tout public

Concert

Du reggae français



Venez assister au concert du chanteur de Reggae **PIERPOLJAK**
SAMEDI 6 AVRIL à 20h
PAF : 15€ - Tout public

Concert

De la musique teintée de vert



Vivez une soirée Irlandaise avec **GREEN LADS**
VENDREDI 22 MARS à 20h
PAF : 15€ - Tout public

*Tarifs

préférentiels :
3 concerts 30€
2 concerts 25€
Gratuits pour
les moins
de 12 ans
Réservations
en mairie
Téléphone
03 21 13 81 13

MATTHIEU KALKA SALOMÉ PAYEN PIERRE DARCAS MARINE WEIN ROMAIN HAIGNERE

le prénom

UN ENFANT C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR
UN PRÉNOM C'EST LE DÉBUT DES EMMERDES



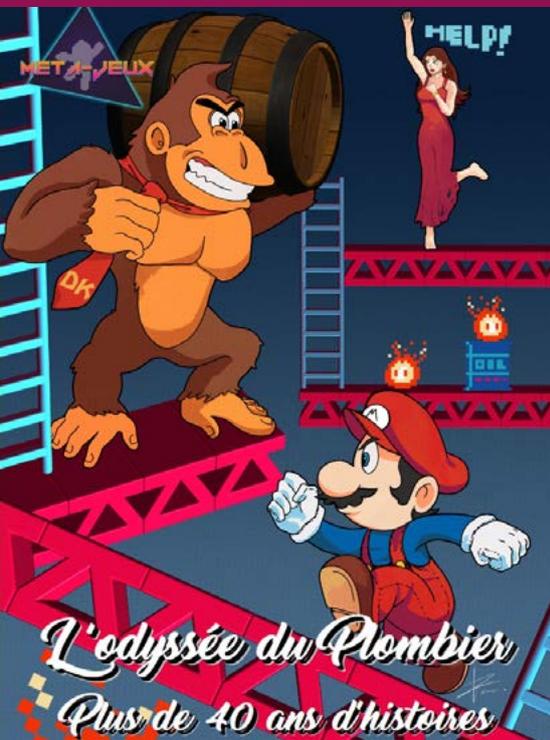
SAMEDI 25 MAI, 20h
PAF : 15€ - Réservations en mairie
Tout public - tél : 03 21 13 81 13

Jeu vidéo
L'art en pixel

Le rétro Gaming et Mario Bros seront à l'honneur à la médiathèque Nelson Mandela collaboration avec Métajeux. Au programme :

Tournoi de jeux vidéo
SAMEDI 9 MARS 14h30
à partir de 7 ans

Exposition
« L'Odyssée du plombier, plus de 40 ans d'histoire »
DU 4 AU 9 MARS
aux horaires d'ouverture



Société

Culture de la femme

Temps fort autour de la journée internationale des Droits de la Femme réalisé en collaboration avec l'école municipale de musique et le service solidarité.

Soirée d'ouverture
Concert de l'orchestre symphonique « Horizon » sur le thème de l'amour.
SAMEDI 9 MARS 17h30
à l'espace culturel Léon Delfosse

Shopping éco-responsable
chez Vestali - Public adulte
MARDI 12 MARS 15h
Avec le service solidarité

Cours de self-défense
pour les femmes dès 14 ans
MARDI 12 MARS 17h30
VENDREDI 15 MARS 14h30
à la médiathèque, collaboration service solidarité

Marche féminine et littéraire
Public adulte à partir de 14 ans
MERCREDI 13 MARS
départ 14h30 à la médiathèque

Goûter musical à la médiathèque Tout public
MERCREDI 13 MARS 16h
préparé par « De fil en aiguilles et aux fourneaux » avec une prestation musicale de l'école de musique.

Ciné « Barbie »
à partir de 12 ans
SAMEDI 16 MARS 14h

Atelier « On n'est pas des poupées » à partir de 6 ans
MERCREDI 20 MARS 16h
Lecture de l'album de **Claire Cantais** « On est pas des poupées » et ateliers en autonomie Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour lutter contre les stéréotypes... Un premier manifeste féministe destiné aux enfants.

Soirée de clôture
Lecture spectacle par la comédienne Floriane Potiez « Alice Guy, la pionnière du cinéma ».
Public adulte à partir de 14 ans
VENDREDI 22 MARS 19h
à la médiathèque.
Il s'agit de la lecture à voix haute d'un journal intime, celui inspiré de son autobiographie

Une plongée dans les pensées et la vie d'Alice Guy : de son premier jour d'embauche chez Gaumont jusqu'à son retour des Etats-Unis.

Documentaire

Des femmes, épouses de mineurs, se racontent

La municipalité vous propose la projection d'un documentaire dans le quel, douze femmes, fortes et fragiles à la fois, fières de leur parcours et de leur mari mineur racontent leur vie d'antan.

Ce film livre les points de vue croisés de 12 femmes, 12 compréhensions singulières de leur parcours.

Filles de mineurs, elles sont nées dans les corons, mais leur récit est universel et nous parle de la vie au quotidien de femmes nées dans les années d'après-guerre.

Un film d'André, Bernard et Christian Grégoric.

VENDREDI 8 MARS, 18h30, à l'espace culturel Léon Delfosse. Gratuit - Tout public.



Les petits excès de vitesse ne sont plus pénalisés par la perte d'un point

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et paru dans un décret du 8 décembre 2023, le gouvernement a décidé que la perte d'un point sur le permis de conduire pour un excès de vitesse inférieur à 5 km/h n'est plus applicable. Attention quand même, cette infraction reste verbalisable.

Ces faibles excès de vitesse n'auront plus d'incidence sur votre permis de conduire, mais il restera toujours la sanction financière comme c'est le cas actuellement. L'amende vous coûtera 68 € hors agglomération pour 135 € en ville. Pour rappel, 58 % des excès de vitesse (sur 12,5 millions de contraventions) sont inférieurs à 5km/h.

Un bon point pour les étourdis !

C'est une bonne nouvelle pour les automobilistes, qui ne sont pas des chauffards, mais qui par distraction commettent des dépassements de vitesse.

Cela permettra de constater qu'il n'y aura aucun effet sur l'accidentalité.



Maintenant, reste à savoir si dans les prochains mois, la sanction financière sera abolie pour l'amende à payer.

Par ailleurs, si vous roulez à 61 km/h sur une route limitée à 50 km/h, la vitesse retenue sera de 56 km/h en raison de la marge d'erreur « dite technique » de 5 km/h, vous serez soumis à l'amende et à la perte d'un point.

aucune infraction pendant six mois. Les excès entre 20 km/h et moins de 30 km/h font l'objet d'un retrait de deux points. Ceux entre 30 km/h et moins de 40 km/h sont passibles d'un retrait de trois points et entre 40 km/h et moins de 50 km/h, la perte serait de quatre points.

La méfiance est de mise !

En cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée entre 5 km/h et moins de 20 km/h, le conducteur fautif perdra un point sur son permis. Il pourrait le récupérer que s'il ne commet



EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS

DÉPASSEMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	68€ <small>si limitation de vitesse > 50km/h hors agglomération par exemple</small> 135€ <small>si limitation de vitesse ≤ 50km/h en ville par exemple</small>	0 point -1 point <small>Au 01/01/2024</small>	non
< 30 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-2 points	non
< 40 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-3 points	oui
< 50 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-4 points	oui
≥ 50 km/h	Amende forfaitaire jusqu'à 1500€ max 3750€ récidive <small>Délit</small> Amende judiciaire	-6 points	oui

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisé).

<https://www.legipermis.com>

Société

Fin de la vignette verte

A l'issue d'un comité interministériel de la Sécurité routière (CISR) en juillet 2023, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait déclaré la fin de la vignette d'assurance à mettre sur son véhicule. Cela met fin à un vieux rituel de près de quarante ans.



À partir du 1^{er} avril 2024, ce geste que les automobilistes répètent chaque année depuis 1986, au risque de se prendre une amende de 35 €, ne sera plus qu'un lointain souvenir. Cette suppression aura un avantage : éviter aux conducteurs assurés qui auraient oublié de remplacer une vignette expirée par une vignette à jour, d'être verbalisés. Mais attention, tous les véhicules motorisés restent, quand même, soumis à une obligation d'assurance.

Fichier dématérialisé et anti-fraude

En 2016, un fichier dématérialisé FVA (fichier des véhicules assurés), avait été créé par le gouvernement. Il est alimenté par les compagnies d'assurance qui doivent communiquer les informations nécessaires (immatriculation du véhicule, nom de l'assureur, numéro de contrat et période de validité), sous 72 heures après la souscription d'un contrat d'assurance.

Mis à disposition des forces de l'ordre, ce fichier va leur permettre de lutter contre la fraude et de repérer les conducteurs sans assurance, mais aussi en cas de délit de fuite, de vol ou de trafic.



A chaque souscription ou de renouvellement, la compagnie d'assurance vous fournira un document attestant que vous êtes assuré, et qu'il faudra laisser dans la boîte à gants, surtout en cas d'accident. Malheureusement, en France plusieurs centaines de milliers de véhicules ne sont pas assurés.

Petit rappel :

Tout véhicule motorisé doit être assuré (voiture particulière, utilitaire ou sans permis ; camion ; tracteur et engin agricole ; moto, scooter, quad, mini moto, trottinette électrique ; tondeuse autoportée avec siège conducteur).

But écologique et économique

Cette dématérialisation aura un but écologique. En effet, cela permettra d'éviter l'émission de plus de 1200 tonnes de CO2 liée à l'impression des vignettes, à la fourniture de colle et à l'envoi des documents. Cette mesure engendrerait également une économie de 60 millions d'euros/an pour les assureurs de ces dites appellations.

Maintenant, reste à savoir s'il y aura un impact sur les futures primes des assurés.

CONDUITE SANS ASSURANCE

Amende forfaitaire délictuelle

750 €

Minorée | Majorée
600 € | 1500 €

Amende pénale
(non-forfaitaire)

3750 €

+ Peines complémentaires



FESTIVITÉS

Épiphanie

Reines et rois d'un jour

Comme beaucoup de fêtes chrétiennes, la date de l'Épiphanie correspond, à l'origine, à une fête païenne. Autrefois, les Romains fêtaient les Saturnales, fêtes du solstice d'hiver, qui consistaient à désigner le roi ou la reine d'un jour, au moyen d'une fève blanche ou noire, cachée dans une galette.

Cette tradition perdure toujours dans les familles, entre amis, entre collègues ou dans les associations locales. Ce qui change, ce sont les fèves qui deviennent de plus en plus originales, grâce à l'imagination des boulangers.



Le comité d'administration du CCAS a fêté l'épiphanie



Les clubs «De fils en aiguilles et aux fourneaux et «Le Sourire» ont dégusté les galettes



Au restaurant scolaire «Au Pain d'Alouette» et à la Maison de l'enfant



Les badauds sont venus rencontrer les élus sur le marché.



Percoteux Billysiens

A vos cannes, pêcheurs !!!

Depuis quelques années, un bras du marais de Pelves est réservé aux adhérents des Percoteux billysiens, à jour de leur cotisation, ainsi qu'aux pêcheurs dont la société a signé la charte de réciprocité Pas-de-Calais.

C'est donc près de Roeux, dans la périphérie d'Arras, que nos pêcheurs se donnent rendez-vous lors de concours ou pendant des journées loisirs. La pêche en eau douce, comme la pêche en mer, peut se réaliser de différentes manières. Les techniques toutes aussi efficaces les unes que les autres, peuvent être anciennes ou plus récentes.

Une des choses essentielles pour pratiquer la pêche, c'est la patience ! En effet, elle repose directement sur l'observation, car il faut s'habituer aux comportements des poissons. Grâce à cette observation, vous reconnaîtrez facilement les différents poissons ainsi que leur milieu de vie. Il faut savoir que selon l'endroit, les pratiques de pêche sont différentes et donc votre technique doit être ajustée.

Voici quelques techniques connues :

La pêche à la mouche, la pêche au coup, la pêche aux leurres, la pêche au vif, etc...

Avec ses techniques différentes, il faut bien choisir son appât et son hameçon afin d'attraper le poisson désiré. Finalement, tout est une question de préparation de sa pêche, avec de bonnes informations pour la réussir.

Les formalités :

Pour pêcher, certaines formalités sont à respecter. Dans un premier temps, il est indispensable de connaître les lieux où la pêche est autorisée. Il est possible de pêcher dans les eaux libres, c'est-à-dire au sein des fleuves, des rivières, des ruisseaux, des canaux ainsi que des lacs et étangs.

Dans un second temps, il est nécessaire d'avoir une carte de

pêche valable dans le secteur où vous souhaitez pêcher. Des conditions au préalable sont demandées pour devenir détenteur de cette carte. Pour pratiquer cette pêche, il faudra également connaître les règles applicables dans le département et plus particulièrement des particularités locales.

Finalement la pêche est une pratique ludique et simple. Chacun peut donc s'initier à cette pêche à condition de remplir les bonnes formalités. Diverses techniques pour cette pêche sont possibles, mais une chose ne diffère pas, c'est la patience, facteur essentiel pour ce loisir. Il ne vous manquera plus que le matériel nécessaire pour commencer à pêcher et attraper le poisson de vos rêves.

La patience et le silence sont les maîtres mots pour bien pêcher

Les différentes cartes de pêche :

Carte interfédérale - 110€ Vous souhaitez pêcher dans les parcours réciprocaires URNE, CHI, EGHO.

Carte majeure - 85€ Vous avez plus de 18 ans et souhaitez pêcher toute l'année dans le Pas-de-Calais.

Découverte femme - 40€ Pour pêcher toute l'année à une canne.

Carte mineure - 24€ Pour les 12/18 ans, toute l'année.

Carte découverte - 7€ pour les moins de 12 ans, toute l'année.

Carte journalière - 17€ pour pêcher à la journée.

Carte hebdomadaire - 35€ pour pêcher sept jours consécutifs.

Pour acheter votre carte, il suffit de vous rendre sur le site : www.cartedepêche.fr

Jean-Michel Lenoir, champion des Percoteux

Lors de l'assemblée générale du 14 janvier, les Percoteux Billysiens ont fait le bilan de l'année écoulée. Ils ont également établi les dates des prochains concours, les samedis 18 mai (individuel), 15 juin (américaine), 20 juillet (individuel), 24 août (individuel) et 21 septembre (américaine).

Ensuite, ils ont mis à l'honneur Jean-Michel Lenoir, champion des Percoteux qui a été félicité par Fadila Briki, adjointe aux sports et de nombreux élus.



Handball

Les « rois » du ballon

A l'aube du championnat d'Europe de handball et à quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024 (26 juillet au 11 août), le club de handball des Carabiniers de Billy-Montigny a organisé, samedi 6 janvier, le tournoi des rois. Il réunissait un plateau d'équipes de moins de 11 ans et moins de 13 ans.



photo : Aurélien Ugo

Certes, ils sont un peu jeunes pour pouvoir participer à ces deux compétitions majeures, mais qui sait, dans quelques années, ces petits prodiges intégreront peut-être l'élite mondiale du handball et pourquoi pas devenir joueur de l'équipe de France !!!

A l'invitation du président Rolland Plouvin, de bons clubs formateurs de la région Hauts-de-France avaient répondu présent. Dunkerque, Marcq en Baroeul, Crépy en Valois, Carvin, Bully les Mines et Billy-Montigny

ont donc participé à ces deux tournois de catégories d'âge différentes.

En moins de 11 ans, la victoire revient à Billy-Montigny qui l'emporte face à Marcq 14-12. Cette même équipe avait battu les joueurs de Jean-Michel Fruchart en phase de poule 13 à 9.

En moins de 13 ans, Billy-Montigny rate le podium en terminant 4^e. C'est Crépy en Valois qui prend la première place devant Dunkerque.

A l'issue des matchs, Fadila Briki, adjointe aux sports et à la jeunesse a procédé à la remise des récompenses.

Des remerciements ont été adressés à la Municipalité, aux joueurs pour le bon niveau de handball qu'ils ont procuré, aux jeunes arbitres billysiens et aux parents de joueurs pour parfaire l'organisation du tournoi. Après la dégustation de la galette, certains ont poursuivi la journée en regardant les matchs des seniors « A » et « B ».

Vainqueurs du tournoi, les moins de 11 ans sont également en tête de leur poule.

Piscine

Plongez dans le grand bain !!!

Alors que la piscine municipale Louis Aragon vit ses derniers mois d'ouverture, vous pouvez toujours y faire quelques longueurs, seul ou en famille, avant l'ouverture du nouveau centre aquatique prévue après les vacances estivales.

Aquagym : les séances permettent de renforcer le système musculaire, de stimuler le rythme cardiovasculaire, d'améliorer le tonus respiratoire et la circulation sanguine. Mais, au-delà de ces bénéfices liés à la pratique de toute activité physique, l'aquagym présente l'avantage d'être une activité « non traumatisante ».

Workout : Il s'agit d'un cours collectif qui combine plusieurs activités aquatiques réparties en différents ateliers qui travaillent des muscles précis du corps. Le maître-nageur vous accompagne et vous guide au fil du cours et vous indique lorsque vous devez changer d'atelier. Les ateliers proposés en « parcours training » sont : l'aquabike, tapis de course, trampoline et haltères pour bras. Certaines piscines vous proposent des activités légèrement différentes mais le but reste le même : travailler l'ensemble de votre musculature et renforcer votre système cardio-vasculaire.

Outre la natation, vous pouvez pratiquer l'aquagym et le workout (inscription sur réservation au 03 21 49 30 19).



A partir de 16 ans, le mardi de 19h à 20h et samedi de 17h30 à 18h30

Horaires d'ouverture de la piscine :

Mardi : 17h20-18h40 ; **Mercredi** : 15h-18h40
Jeudi : 17h20-18h40 ; **Vendredi** : 17h20-18h40
Samedi : 15h-16h30 ; **Dimanche** : 10h15-11h40

Rappel :

Le slip et le bonnet de bain sont obligatoires.



A partir de 16 ans, le vendredis de 19h à 19h45 et dimanche de 9h30 à 10h15

SAVOIR NAGER

Vous souhaitez permettre à votre enfant, âgé de 7 à 11 ans, de savoir nager !

Les stages de savoir nager reprennent du service dès les vacances d'hiver.

Ouverts aux billysiens et dans la limite des places disponibles, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !



SPORTS de RAQUETTES

Destinés aux jeunes de 7 à 11 ans, des stages gratuits d'initiation sportives sont proposés pendant les vacances scolaires.

Pour cette session de Février, l'accent sera mis sur la découverte des sports de raquette (tennis de table,

badminton, speedminton et tennis).

Ils se dérouleront lors du 26 Février au 1^{er} Mars, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h au stade Paul Guerre.

15 places sont disponibles, inscrivez-vous dès à présent !



BADMINTON

Vous souhaitez faire du sport sans esprit de compétition ? En 2024, nous lançons dans le cadre de nos sports loisirs un créneau de Badminton et de Speedminton, ouvert à tous, chaque vendredi à compter du 15 Mars de 18h à 19h30 salle Joliot Curie.

Pensez à vos bonnes résolutions et rejoignez-nous en famille ou entre amis en vous inscrivant dès maintenant !



PROCHAINEMENT

Atelier marche sport santé et patrimoine, le savoir rouler à vélo, la semaine olympique et les stages sportifs de printemps...



Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements sur les activités, retrouvez nous au 4/6 rue Etienne Dolet ou contactez nous au 06.31.73.78.70

Nouveauté

Départ en vacances, ne rêvez plus... Partez !

Le temps des vacances est un moment privilégié de détente, de loisirs qui rompt le rythme effréné du travail et de l'école. Les élus billysiens ont bien conscience que ce temps est bénéfique pour chacun, et c'est pourquoi plusieurs actions sont proposées depuis des années : les Centres de Loisirs, l'échange avec les colons polonais et les séjours d'été pour lesquels la municipalité intervient à 55%. Une nouveauté s'ajoute à ce panel pour cet été 2024.



Initié par les communes d'Avion et Méricourt, le projet « 1 000 départs en vacances, ne rêvez plus, partez » prend de l'ampleur cette année. En effet, ce ne sont pas moins de 25 communes de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui ont répondu favorablement à l'ambition de déployer l'initiative largement sur le territoire et de permettre aux habitants de concrétiser un projet de **DEPARTS EN VACANCES**.

Le projet s'intitule 1000 départs en vacances, ne rêvez plus partez, sous l'égide de M. Jean-Marc Tellier, Député.

L'accès aux vacances est un droit. Pourtant les populations les plus fragilisées en restent majoritairement exclues. Une étude a montré que 63% des personnes ayant des bas revenus ne partent pas en vacances, faute donc de moyens financiers. La crise économique et sociale, qui touche notre pays

depuis mois, ne fait que renforcer ces inégalités. Aux difficultés financières, s'ajoutent bien souvent des freins sociaux et culturels qui nécessitent la construction d'un projet vacances passant par la mise en place d'un accompagnement au départ.

Pour plus d'infos, veuillez-vous rapprocher :
De la Mairie rue Jean Jaurès :
M. LETHIEN : 03 21 13 81 13 le mardi de 14^h à 17^h
Du PIJ 6/8 rue Etienne Dolet :
M. LENOIR : 06 31 73 78 70 le lundi de 13^h30 à 16^h
Du CCAS 33 rue de Rouvroy :
M^{me} RORIVE : 03 21 76 23 00 le jeudi de 8^h30 à 11^h30



Quel est l'objectif de ce projet ?

L'objectif principal est de favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont le plus éloignées, en levant les freins psychologiques et financiers des futurs vacanciers. A cela s'ajoutent un accompagnement et un soutien auprès des familles.

Qui peut en bénéficier ?

La commune de Billy-Montigny est partie prenante de ce projet qui la lie à l'association Vacances Ouvertes, donc tous les billysiens, ayant un revenu inférieur au barème.

Nombre de parts fiscales	Revenu fiscal de référence
1	Inf. à 19 440€
1.5	Inf. à 24 300€
2	Inf. à 29 160€
2.5	Inf. à 34 020€
3	Inf. à 38 880€
3.5	Inf. à 43 740€
4	Inf. à 48 600€
4.5	Inf. à 53 460€
5	Inf. à 58 320€
½ part supp	4 860€

La volonté des élus Billysiens

Pour cette première participation au projet, Monsieur le Maire et les élus souhaitent accompagner pas moins de 400 billysiens, grâce aux divers dispositifs, accessibles à tous, quelque soient l'âge et la situation familiale et sociale.

Comment en bénéficier ?

Le Centre Communal d'Actions Sociales, la mairie et le service Jeunesse vous recevront sur rendez-vous afin de répondre à vos questions, d'établir votre projet, vous accompagner et vous faire profiter de toutes les aides possibles afin que vous puissiez partir en vacances.

Pour la liste d'Union Républicaine

Fermons la page de 2023 avec son lot de désillusions parlementaires : réforme des retraites, loi immigration, inflation toujours aussi galopante, revenus de plus en plus faibles pour de plus en plus de foyers. Comment croire en des jours meilleurs si nos parlementaires ne prennent pas la mesure du juste et raisonnable ? Respecter la représentation nationale n'a pas été le point fort du gouvernement Borne. Les ultimes prestations au perchoir de la première ministre qui s'est crue autoriser à ricaner face à une gauche excédée de voir le parlement privé de ses fonctions pour ne pas dire otage d'un coup de force permanent en sont la preuve. On ne gouverne pas envers et contre tous, sauf à faire le lit d'une extrême droite décomplexée qui marque de son empreinte le débat national en s'opposant aux propositions des députés de gauche, voir de s'abstenir, ou pire suivre la Macronie.

Place à une nouvelle ère avec le gouvernement Attal qui confirme l'ancrage à Droite de l'exécutif, surtout après les adoptions des lois retraites et immigrations d'autant plus que sa majorité reste la même ce

qui le poussera à faire comme sa prédécesseuse soit à coup de 49.3 soit à pactiser avec LR ou le RN, il n'y a rien à y attendre pour la classe populaire.

Une inflation qui a augmenté à 3,7 % sur un an en décembre, des tarifs qui vont augmenter en 2024 10% sur l'électricité, 8.1% sur les mutuelles, 11% pour le timbre et sans parler des prix de l'alimentaire. Bref la baisse du pouvoir d'achat continue. Des retraites et salaires qui vont peut-être augmenter mais mal revalorisés, ce qui conduit bon nombre de personnes à choisir entre manger et se chauffer. Le système de santé ? Un vrai désert médical avec une américanisation de l'hôpital qui s'installe où seul ceux qui ont les moyens pourront se faire soigner. La transition écologique parlons-en, le leasing social sur des voitures électriques pour les plus modestes restera comme un des plus gros coups de communication car 100€ par mois est alléchant mais derrière est ce que le tarif de l'assurance, le cout de l'électricité eux seront sociaux ? Nul doute que non. Quel sera alors le cout réel de ce leasing pour les foyers modestes ? Voilà Monsieur Macron le résultat de votre

politique ! En quelques années, votre politique est passée de pragmatique et moderne à violente, autoritaire, antisociale et méprisante.

Pendant ce temps, et alors qu'un Français sur 3 ne dispose plus de 100€ sur son compte le 10 du mois, aucun débat n'est entrepris. Que ce soit sur le meilleur moyen de réduire les marges de l'agro-industrie et de la grande distribution, ou pour mettre les citoyens à l'abri des aléas du marché de l'énergie au travers d'un grand service public de l'énergie, et encore moins quand il s'agit de taxer les supers profits, tels que LVMH de Mr Arnaut, L'Oréal de Mme Bettencourt ou Total dont les bénéficiaires s'évaluent, en 2023, à plus de 20 milliards d'euros.

Élus parlementaires et locaux de gauche, nous resterons optimistes au seuil de cette nouvelle année pleine de projets mais aussi pleine de dangers. Vous pourrez compter sur nous pour défendre vos intérêts.

Les élus Communistes, Socialistes et Républicains

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



JOB D'ÉTÉ

La municipalité
recrute
en juillet
et en août !

Tu as au moins 16 ans
et tu souhaites découvrir
l'un des services
de la mairie ?
N'hésite pas à postuler !

Envoie une lettre de motivation et un cv
à la mairie de Billy-Montigny.
Attention, les places sont limitées.
Priorité aux habitants des quartiers prioritaires.

Dernier délai vendredi 24 mai 2024
Contact : **Catherine Hantute** au 06 72 57 75 76